COMMUNE DE ROUGEMONT



AU CONSEIL COMMUNAL DE ET A 1659 ROUGEMONT

Rougemont, le 24 octobre 2023 N. réf : 100.101.01.01/JL

Préavis N° 11/2023

DEMANDE DE CRÉDITS COMPLÉMENTAIRES BUDGET 2023

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. OBJET DU PRÉAVIS

Lors de la séance du Conseil communal du 12 octobre 2021, votre Conseil a adopté le préavis N° 13/2021 octroyant à la Municipalité des autorisations de dépenses imprévisibles, exceptionnelles et d'urgence pour la législature 2021-2026.

Pour rappel, la Municipalité peut engager des dépenses non prévisibles jusqu'à CHF 30'000.- par cas. Ces dernières doivent ensuite faire l'objet d'un préavis en fin d'année.

Les charges non prévues au budget ont donc été identifiées et sont listées cidessous. Ces dernières sont susceptibles de créer des dépassements budgétaires. Bien entendu, les charges qui ne découlent pas de décisions de l'exécutif ne figurent pas dans ce préavis.

2. DÉPENSES NON PRÉVISIBLES

Comptes	Désignation C	Charge non prévue	
1	ADMINISTRATION GENERALE		
1110	Administration Générale		
1110.3111	Achat mobilier – machine - matériel		
	- Achat de chaises de bureau — Service technique	e 1'600	
1110.3151	Entretien – Maintenance – Mobilier – Machines – I	Matériel	
	- Mise en service nouveau photocopieur	753	
3	DOMAINES ET BATIMENTS		
3250	Forêts		
3250.3528	Gestion forestière intercommunale		
	- Modification de la participation des communes	4'428	

3501	Hôtel de Commune	
3501.3141.1	Entretien	
	- Diverses réparations (frigo, steamer, etc.)	2'186
3504	Chalet de la Planche	
3504.3141	Entretien	
	- Dépannages sur le chauffage	241
	- Mandat pour le nettoyage	1'938
3505	Grande salle	
3505.3141.1	Entretien	
	- Mandat pour le nettoyage	474
	- Réparation des cylindres	296
3506	Collège	
3506.3141.1	Entretien	
	- Remplacement des serrures aux WC	1'878
3507	Bâtiment communal	
3507.3141.1	Entretien	
	- Déplacement des lignes informatiques	296
	- Achat d'une kärcher	687
3509	Bâtiment locatif « L'Arbalète »	
3509.3141.1	Entretien	
	- Réparations électroménager (sèche-linge, hotte, etc.)	1'576
	- Remplacement d'un lave-vaisselle	2'239
3511	Edicule public + WC Gare	
3511.3141.1	Entretien	
	- Intervention sur les urinoirs de l'édicule	935
3513	Chalet le Foyer	
3513.3141	Entretien	
	- Réparation réfrigérateur	260
3516	Hangar forestier	
3516.3141	Entretien	
	- Contrôle des canalisations	815
4	TRAVAUX	
4501	Ordures ménagères	
4501.3141.3	Charges d'exploitation	
	- Honoraires pour l'Ougette (Refacturés)	5'100
4503	Déchetterie	
4503.3141	Entretien	
	- Achat blocs de béton pour inerte	2'240
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	
5800	Eglise, Cure et Cultes	
5800.3141	Entretien	
	- Mise en place de rideaux coupe-froid	3'478
	- Achat de placets pour les bancs	9'600
	- Participation du fonds FET de CHF 5'000	
	- Réfection du porche	5'000
		2

8 SERVICES INDUSTRIELS

8100 Service des eaux 8100.3185 Etudes + Analyses

Analyses supplémentaires pollution à la Saussa

2'974

Total des charges non prévues

48'994

3. CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité de Rougemont vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Rougemont, dans sa séance du 02 décembre 2023

Vu le préavis N° 11/2023

Ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet

objet

Attendu que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- **D'approuver** les crédits complémentaires au budget 2023 d'un montant de CHF 48'994.-

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 24 octobre 2023 pour être soumis au Conseil communal de Rougemont, le 02 décembre 2023.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Frédéric Blum

Délégués municipaux :

- Municipalité